

# PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2024

Présents : Jérôme TOURNIER, Roger BALLET, Emmanuel RIZZI, Rémi COURTOU Sandrine GAUCHET, Christophe CHEVASSU, Chrystel MEULLE, Jean NOZIERE, Emmanuel GROUILLON, Amandine GUICHARDOT, Chantal MARTELIN, Brigitte MATHIEUX, Annie SALOMON DU MONT, Jean-Marie BUCHIN, Christophe CHEVASSU

Excusés : Monique GAUDRON donne pouvoir à Jérôme TOURNIER, Frédéric OLIVIER donne pouvoir à Marie-Noëlle ROY, Céline CANNARD.

Absent : François FOUCQUART

Secrétaire de séance : Chantal MARTELIN

Début de la séance : 19 H 00

### Approbation du procès-verbal de la séance précédente

« Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire. Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques. Ces formalités sont accomplies dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle le procès-verbal a été arrêté ». En somme, après validation au prochain CM, le procès-verbal doit être diffusé dans la semaine qui suit.

### *Une abstention*

## **2. Tarifs gaz des salles des fêtes pour l'année 2025**

Afin d'harmoniser les tarifs des deux salles des fêtes, il est proposé de passer à 5€/ m3.

***Adopté à l'unanimité***

## **3. Vente de tuiles**

Suite à la réfection de la toiture de la chapelle à Bréry, les anciennes tuiles sont stockées devant l'atelier. Sébastien Courville, agent technique, propose de les racheter. Il y en a environ 700 pour 140 €. Ces tuiles ne sont pas réutilisables en l'état actuel, et ne se fabriquent plus.

***Adopté à l'unanimité***

## **4. Vente de bois**

La commune de Domblans a proposé en janvier 2024 du bois à façonner en plus de l'affouage. Il a été convenu de facturer 8 €/stère, volume mesuré façonné et empilé au bois.

La charbonnette en dessous de 8 cm de diamètre est empilée à part et non facturée.

M.Michel Bellat: 5 stères soit 40 €

M.Claude Hedin: 10.3 stères soit 82 €.

Mme Martelin: 8 stères soit 64 € M.

M.Claude Vallet 16 stères soit 128 €.

Mme Martelin Chantal sort de la salle pour le vote

## ***Adopté à l'unanimité***

### **5. Recrutement d'un service civique**

Sur demande d'un jeune de de la commune. Le service civique d'une durée de 6 à 12 mois est rémunéré 619,83 € dont environ 82 % pris en charge par l'Etat soit 114,85 €/mois versé par la collectivité au volontaire. Il s'agit avant d'entamer les démarches administratives, d'émettre un avis de principe. En cas d'avis favorable, une nouvelle délibération sera à prendre pour acter le recrutement. Reste à approfondir les conditions de recrutement et les missions confiées.

## ***Accord de principe à l'unanimité***

### **6. Demande de mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes Roger Nozière par l'association Allons en folk**

Voici le courriel reçu en mairie le 17 juin 2024 :

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

L'association ALONSENFOLK qui promeut la danse et la musique folk dans la convivialité trouve grand plaisir à organiser ses bals et son réveillon du jour de l'an dans la salle des fêtes de Domblans. Nous apprécions son bel espace, son parquet et son agencement.

Nous allons fêter en 2025 les 10 ans de notre association et nous prévoyons un évènement marquant et festif qui nécessitera plus de place et des moyens conséquents.

Mais nous souhaiterions renouveler encore le bal du réveillon en 2024 à Domblans. Malheureusement notre budget n'est pas extensible et les années Covid n'ont pas été fastes. Accepteriez-vous dans ce contexte et pour cette année seulement, de consentir à un effort particulier ou à la gratuité de la salle comme soutien financier et moral à notre association qui vous est fidèle. Espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos meilleures salutations.

Hélène Dhuicq : secrétaire

Isabelle Chatrenet : Présidente d' Alonsenfolk

## ***Refusé à l'unanimité moins 1 abstention***

### **7. Convention pour paiement subvention départ Tour du Jura**

Suite à la demande de retrait de la préfecture concernant la subvention pour le départ du Tour du Jura, nous avons déterminé l'idée d'avoir 2 conventions avec l'association organisatrice :

-1 convention avec la CCBHS, pour le paiement de 10 900€ (15 000 – 4 100), en précisant les participations des entreprises

-1 convention avec la commune de Domblans de 4 100€ au titre de soutien aux actions annuelles du club.

## ***Adopté à l'unanimité***

### **8. Termes du bail de location pour le local loué à Mme Passerat, orthophoniste**

Il convient d'autoriser le maire à signer un bail à titre précaire pour une durée d'un an, avec révision du loyer en fonction du temps de travail (250 € la première année)

***1 contre***

### **9. Dossier prise de compétence gestion de l'eau : compte rendu réunion avec le SIE du Tortelet pour la prise de compétence eau**

A ce jour les habitants de Bréry sont desservis en eau par le SIE du tortelet (gestion par la SOGEDO), et ont un assainissement individuel (géré par le SPANC ). Les habitants de la commune historique de Domblans dépendent sauf secteur la Muyre, du SIARD pour ce qui est de l'assainissement. Les tarifs de l'eau du Tortelet sont dégressifs au-delà de 20 mètres cubes de consommation. Des réunions ont eu lieu avec un autre syndicat et la CCBHS. Un comparatif sera présenté au conseil municipal d'octobre afin de se prononcer sur le choix pour le village de Domblans.

### **10. Dossier revitalisation centre bourg : compte rendu de la réunion de lancement avec le bureau d'études Polis**

Présentation et compte rendu de la réunion de lancement

### **11. Dossier chaufferie bois : propositions de mandats du SIDEC pour accompagner les élus dans la mise en œuvre du projet, en maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre.**

Maitrise d'œuvre = suivi des travaux

Maitrise d'ouvrage = partie administrative

le SIDEC est retenu

***2 abstentions***

### **12. Déclaration d'intention d'aliéner**

PARCELLES CADASTREES	ADRESSE	NATURE DU BIEN	SUPERFICIE
AE 270 AE 271	rue de Bréry 39210 DOMBLANS	Maison d'habitation et terrain	19a 90ca

### **13. Remarques et réflexions de certains habitants sur des aménagements de la commune**

Proposition faite par des habitants de la commune pour le fleurissement de la fontaine située vers la mairie. Elle sera étudiée par la commission cadre de vie.

Réflexion d'un habitant pour avancer le panneau d'agglomération au niveau du skatepark afin de créer une zone à 50 entre le skatepark et le nouveau cimetière. Cela semble difficile à mettre en œuvre.

#### **14. Points sur les dossiers en cours**

Une enseignante va louer le logement au-dessus de l'école de fin septembre à janvier.

Modification par Arrêté relatif à la lutte contre le bruit nouveaux horaires :

-du lundi au samedi: 8h 30 à 12h et de 13h30 à 19h30

-le dimanche : 10h à 12h.

-les professionnels de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30 .

SGIE : l'enrobé chemin des Iles sera réalisé en septembre.

Les consultations pour la réfection du lavoir qui a été construit en 1925 sont en cours. La construction du pont date de 1780.

La sortie seniors est fixée le 11 octobre 2024, à Cerdon dans l'Ain la participation sera de 20 euros.

Il est signalé que les panneaux lumineux installés afin d'informer les habitants sont trop lumineux.

La secrétaire de séance :

le maire :